



Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Cyclohexanone / chlorure de méthylène

Numéro de Produit: R2544010

Autre Identification des Numéros de Produit: R2544010-1C

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

Après le 3 février 2025, cette substance chimique (telle que définie au paragraphe 3(2)) de la TSCA/produit ne peut pas être distribuée dans le commerce aux détaillants. Après le 28 janvier 2026, cette substance chimique (telle que définie au paragraphe 3(2)) de la TSCA/produit est et ne peut être distribuée dans le commerce ou traitée qu'avec une concentration de chlorure de méthylène égale ou supérieure à 0,1 % en poids aux fins suivantes : (1) Traitement comme réactif ; (2) Transformation en vue de son incorporation dans une formulation, un mélange ou un produit réactionnel ; (3) Transformation pour le réemballage ; (4) Traitement pour le recyclage ; (5) Utilisation industrielle ou commerciale comme produit chimique de laboratoire ; (6) Utilisation industrielle ou commerciale comme agent de liaison pour le soudage au solvant ; (7) Utilisation industrielle et commerciale comme dissolvant de peinture et de revêtement à partir de composants critiques pour la sécurité et sensibles à la corrosion des aéronefs et des engins spatiaux ; 8° l'utilisation industrielle et commerciale comme aide-transformation ; (9) Utilisation industrielle et commerciale pour la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc ; (10) Industriel et l'utilisation commerciale comme solvant qui fait partie d'une formulation ou d'un mélange, lorsque cette formulation ou ce mélange sera utilisé dans un procédé de fabrication et que le solvant (chlorure de méthylène) sera récupéré ; (11) Utilisation industrielle et commerciale dans la finition de meubles en bois, de pièces décoratives et d'accessoires architecturaux de valeur artistique, culturelle ou historique jusqu'au 8 mai 2029 ; (12) Utilisation industrielle et commerciale dans les adhésifs et les produits d'étanchéité dans les applications pour aéronefs, véhicules spatiaux et turbines pour des applications structurelles et non structurelles critiques pour la sécurité jusqu'au 8 mai 2029 ; (13) Élimination ; et 14) l'exportation.

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company

Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Orale	Catégorie 4	H302	P264, P270, P301+P312, P330, P501
Toxicité Aiguë - Cutanée	Catégorie 3	H311	P280, P302+P352, P312, P321, P361, P405, P501
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2	H315	P264, P280, P302+P352, P321, P332+P313, P362
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 2	H319	P264, P280, P305+P351+P338, P337+P313
Cancérogénicité	Catégorie 1	H350	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Liquides inflammables	Catégorie 3	H226	P210, P233, P240, P241, P242, P243, P280, P303+P361+P353, P370+P378, P403+P235, P501

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H350	Peut provoquer le cancer.

Fiche de Données de Sécurité

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel antidéflagrant
P242	Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
P243	Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P312	Contacteur un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.).
P330	Rincer la bouche.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
P361	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
P362	Enlever les vêtements contaminés.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	Masse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
Chlorure de méthylène	CH ₂ Cl ₂	84.93 g/mol	75-09-2	58.33
Cyclohexanone	C ₆ H ₁₀ O	98.14 g/mol	108-94-1	41.67

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive.

Inhalation: On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Résulte en un assèchement et des fissures qui peuvent entraîner des infections secondaires et la dermatite.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Nocif en cas d'ingestion Toxique par contact cutané Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut provoquer le cancer. DANGER ! Inflammable et toxique. Contient un cancérigène soupçonné. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter la respiration prolongée des vapeurs ou le contact avec la peau. Nocif en cas d'ingestion. Ne pas pipeter par la bouche. En cas d'ingestion, donner une grande quantité d'eau et provoquer le vomissement. Contacter un médecin. Laver abondamment à l'eau les zones de contact pendant 15 minutes. Pour les yeux, consulter un médecin. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive. CONTACT AVEC LA PEAU: Résulte en un Peut entraîner un assèchement et des fissures qui peuvent mener à des infections secondaires et des dermatites.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez des soins médicaux immédiatement. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluez immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. Produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone. Utiliser un agent extincteur approprié pour lutter contre les incendies Approximativement nants.

Fiche de Données de Sécurité

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Liquide et vapeurs inflammables Pas de point d'éclair en testeur conventionnel fermé, mais forme des mélanges de vapeurs-air inflammables en volumes plus grands et peut présenter un risque d'explosion dans un espace confiné. La combustion peut produire des irritants et des gaz toxiques. Les sous-produits de la combustion incluent du chlorure d'hydrogène et du phosgène.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome à pression positive. Une protection de chlorure de polyvinyle est recommandée.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Arrêter ou contrôler la fuite, si cela peut être fait sans risque excessif. Contrôler le ruissellement et isoler le matériel déchargé pour une élimination appropriée.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Entreposer dans un endroit sûr et inflammable, à l'écart de toute source d'inflammation. Les contenants vides peuvent être dangereux puisqu'ils retiennent les résidus de produits.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Cyclohexanone (108-94-1)	TLV-TWA	USA	20 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Cyclohexanone (108-94-1)	TLV-STEL	USA	50 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Cyclohexanone (108-94-1)	TWA	USA	50 ppm TWA; 200 mg/m ³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Chlorure de méthylène (75-09-2)	PEL	USA	12.5 ppm Action Level (See 29 CFR 1910.1052); 25 ppm TWA; 125 ppm STEL (15 min)	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Chlorure de méthylène (75-09-2)	PEL-STEL	USA	125 ppm STEL (see 29 CFR 1910.1052)	U.S. - OSHA - Final PELs - Short Term Exposure Limits
Chlorure de méthylène (75-09-2)	TLV-TWA	USA	50 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Chlorure de méthylène (75-09-2)	TWA	USA	25 ppm TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés sous la limite d'exposition atmosphérique.

Protection Respiratoire: Si la VLE (valeur limite d'exposition) est dépassée, un respirateur à cartouche chimique pour le visage peut être porté jusqu'à 50 fois la VLE ou la concentration maximale d'utilisation spécifiée par le fournisseur du respirateur, la valeur la plus faible étant retenue.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Si la VLE (valeur limite d'exposition) est dépassée, un respirateur à cartouche chimique pour le visage peut être porté jusqu'à 50 fois la VLE ou la concentration maximale d'utilisation spécifiée par le fournisseur du respirateur, la valeur la plus faible étant retenue. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide incolore ou jaune pâle

État Physique: liquide

Odeur: Données non disponibles

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: Données non disponibles

Point de Fusion / Congélation: Données non disponibles

Point d'Ébullition Initial / Plage: Données non disponibles

Point de Rupture: Approximativement 63°C (Cyclohexanone)

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles

La Densité de Vapeur: Données non disponibles

Densité Relative: 1.14

Solubilité: Données non disponibles

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles

Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Combustibles puissants (permanganates, peroxydes, nitrates, chlorates et perchlorates). Peut réagir avec l'Acide Nitrique pour former des matières explosives violentes. Produit des peroxydes explosifs lorsque mélangé avec du Peroxyde d'Hydrogène.



Fiche de Données de Sécurité

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

Nocif en cas d'ingestion Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

Toxique par contact cutané Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Oral, Rat : 1800 mg/kg (cyclohexanone), détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale. Étudié comme un effecteur tumorigène, mutagène et reproducteur. DL50, orale, rat (dichlorométhane) : 1600 mg/kg, effets comportementaux notés. Le dichlorométhane fait l'objet d'une enquête en tant que tumorigène.

Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque une irritation cutanée Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque une sévère irritation des yeux Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.



Fiche de Données de Sécurité

Cancérogénicité:

Peut provoquer le cancer. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 1 L

Numéro des NU: UN1992

Nom d'Expédition: Flammable liquid, toxic, n.o.s. (Cyclohexanone, Dichloromethane)

Classe de Danger: 3 (6.1)

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:



14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1 L

Numéro des NU: UN1992

Nom d'Expédition: Flammable liquid, toxic, n.o.s. (Cyclohexanone, Dichloromethane)

Classe de Danger: 3 (6.1)

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:



14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1 L

Numéro des NU: UN1992

Nom d'Expédition: FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (cyclohexanone, dichloromethane)

Classe de Danger: 3 (6.1)

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:





Fiche de Données de Sécurité

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Chlorure de méthylène (CAS # 75-09-2): STEL à 125 ppm (voir 29 CFR 1910.1052, 15 min); 12,5 ppm Niveau d'action (Voir 29 CFR 1910.1052); 25 ppm TWA (Voir 29 CFR 1910.1052)

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Non listé.

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Cyclohexanone (CAS # 108-94-1): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

Chlorure de méthylène (CAS # 75-09-2): QR final de 1000 lb; 454 kg final RQ

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Chlorure de méthylène (CAS # 75-09-2): 0,1% de concentration de minimis

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Cyclohexanone (CAS # 108-94-1): Présent

Chlorure de méthylène (CAS # 75-09-2): Cancérogène Extraordinairement dangereux

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Cyclohexanone (CAS # 108-94-1): Danger environnemental

Cyclohexanone (CAS # 108-94-1): Présent

Chlorure de méthylène (CAS # 75-09-2): Danger environnemental

Chlorure de méthylène (CAS # 75-09-2): Danger environnemental; Substance dangereuse spéciale

Chlorure de méthylène (CAS # 75-09-2): Présent

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Cyclohexanone (CAS # 108-94-1): sn 0570

Chlorure de méthylène (CAS # 75-09-2): cancérigène; mutagène

Chlorure de méthylène (CAS # 75-09-2): sn 1255

Chlorure de méthylène (CAS # 75-09-2): SN 1255 500 lb TPQ

15.8. Proposition de la Californie 65

Chlorure de méthylène (CAS # 75-09-2): 200 µg/jour NSRL (inhalation); 50 µg/jour NSRL

Chlorure de méthylène (CAS # 75-09-2): cancérigène, 4/1/1988

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Cyclohexanone (CAS # 108-94-1): Présent (LIS)

Chlorure de méthylène (CAS # 75-09-2): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Fiche de Données de Sécurité

Cyclohexanone (CAS # 108-94-1): Present (ACTIVE)

Chlorure de méthylène (CAS # 75-09-2): Present [R] (ACTIVE)

Après le 3 février 2025, cette substance chimique (telle que définie au paragraphe 3(2)) de la TSCA/produit ne peut pas être distribuée dans le commerce aux détaillants. Après le 28 janvier 2026, cette substance chimique (telle que définie au paragraphe 3(2)) de la TSCA/produit est et ne peut être distribuée dans le commerce ou traitée qu'avec une concentration de chlorure de méthylène égale ou supérieure à 0,1 % en poids aux fins suivantes : (1) Traitement comme réactif ; (2) Transformation en vue de son incorporation dans une formulation, un mélange ou un produit réactionnel ; (3) Transformation pour le réemballage ; (4) Traitement pour le recyclage ; (5) Utilisation industrielle ou commerciale comme produit chimique de laboratoire ; (6) Utilisation industrielle ou commerciale comme agent de liaison pour le soudage au solvant ; (7) Utilisation industrielle et commerciale comme dissolvant de peinture et de revêtement à partir de composants critiques pour la sécurité et sensibles à la corrosion des aéronefs et des engins spatiaux ; (8) l'utilisation industrielle et commerciale comme aide-transformation ; (9) Utilisation industrielle et commerciale pour la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc ; (10) Industriel et l'utilisation commerciale comme solvant qui fait partie d'une formulation ou d'un mélange, lorsque cette formulation ou ce mélange sera utilisé dans un procédé de fabrication et que le solvant (chlorure de méthylène) sera récupéré ; (11) Utilisation industrielle et commerciale dans la finition de meubles en bois, de pièces décoratives et d'accessoires architecturaux de valeur artistique, culturelle ou historique jusqu'au 8 mai 2029 ; (12) Utilisation industrielle et commerciale dans les adhésifs et les produits d'étanchéité dans les applications pour aéronefs, véhicules spatiaux et turbines pour des applications structurelles et non

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Cyclohexanone (CAS # 108-94-1): 203-631-1

Chlorure de méthylène (CAS # 75-09-2): 200-838-9

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Liquide et vapeurs inflammables Nocif en cas d'ingestion Toxique par contact cutané Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut provoquer le cancer.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Rincer la bouche. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

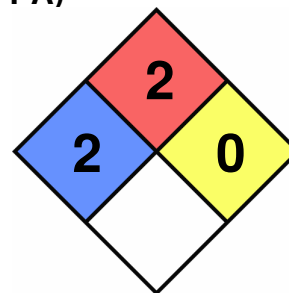
Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 2
Inflammabilité: 2
Réactivité: 0
Danger Spécial:



Fiche de Données de Sécurité

16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2024-10-11

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.